

Le registre populiste et son impact sur l'action électorale au Maroc :

Médiations, affects politiques et recompositions contemporaines du vote

 **EL HASSANE AFIFI**

**Doctorant en droit public et sciences politiques
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales,
Université Moulay Ismail Meknès**

Résumé

Cet article analyse le registre populiste comme une grammaire de mobilisation électorale dans le Maroc contemporain. Il ne s'agit pas de l'enfermer dans une idéologie close, ni de le rabattre sur une simple démagogie de campagne, mais de l'étudier comme une manière de produire du lien politique: nommer un peuple supposé peu entendu, mettre en accusation des médiations jugées défailantes, personnaliser la confiance et donner une intensité morale aux attentes sociales. L'hypothèse défendue est que ce registre transforme l'action électorale marocaine moins par une rupture antisystème que par une demande accrue de proximité, d'écoute et de sanction. Toutefois, son efficacité demeure filtrée par la centralité

monarchique, l'ingénierie électorale, la fragmentation partisane, les réseaux locaux et la professionnalisation numérique des campagnes. L'article montre ainsi que le populisme marocain est profondément ambivalent: il peut repolitiser des griefs sociaux dispersés, mais il peut aussi fragiliser la discussion programmatique lorsque l'image du leader et l'émotion morale prennent le pas sur les médiations durables de la représentation.

Mots-clés: populisme; Maroc; action électorale; représentation; partis politiques; vote-sanction; médiations; campagnes numériques.

Introduction générale

L'intérêt scientifique du populisme ne tient pas seulement à sa présence bruyante dans les débats contemporains. Il tient, plus profondément, à ce qu'il donne à voir des tensions ordinaires de la représentation politique. Lorsqu'un acteur affirme parler au nom du peuple contre des élites décrites comme distantes, inefficaces ou intéressées, il ne produit pas uniquement un slogan électoral. Il redessine les frontières symboliques de la légitimité: d'un côté, le peuple est présenté comme porteur de sincérité, de souffrance et de bon sens ; de l'autre, l'élite devient la figure de la confiscation, de l'arrogance ou de l'oubli. Cette opposition est réductrice, mais elle devient politiquement opératoire dès lors qu'elle met des mots simples sur des expériences sociales diffuses.¹

Cette entrée par le registre permet d'éviter deux impasses. La première consisterait à considérer le populisme comme une maladie extérieure à la démocratie représentative. Or il travaille souvent les promesses mêmes de cette démocratie: proximité, souveraineté populaire, responsabilité des gouvernants. La seconde impasse serait de l'expliquer par la seule manipulation émotionnelle. Une telle lecture manquerait ce que le populisme révèle: des citoyens peuvent en venir à penser que les procédures électorales existent, mais que leur parole réelle se perd dans les médiations partisans, administratives ou technocratiques. C'est pourquoi le populisme doit être compris comme une tension interne de la représentation, non comme un phénomène simplement accidentel.²

Dans le cas marocain, cette problématique exige cependant une prudence particulière. Le registre populiste ne s'y déploie ni dans un parlementarisme pleinement comparable aux démocraties européennes, ni dans une trajectoire de rupture semblable à certaines expériences latino-américaines. Les partis participent aux élections, gouvernent souvent en coalition et structurent une partie du débat public. Pourtant, la monarchie conserve une centralité constitutionnelle, religieuse et stratégique qui limite la possibilité d'un populisme frontalement antisystème. La Constitution de 2011 a bien prévu que le Roi nomme le Chef du gouvernement au

¹ Cas Mudde, « The Populist Zeitgeist », *Government and Opposition*, vol. 39, n° 4, 2004, p. 543.

² Margaret Canovan, « Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy », *Political Studies*, vol. 47, n° 1, 1999, p. 3-4.

sein du parti arrivé en tête des élections législatives, mais cette parlementarisation relative ne transforme pas les partis en centre exclusif de la décision publique.³⁴

Il est donc plus juste de parler de registre populiste que de populisme comme bloc doctrinal. Un registre désigne ici un ensemble de procédés discursifs, émotionnels et relationnels: parler une langue réputée proche, dénoncer les intermédiaires, revendiquer la sincérité, mettre en scène des citoyens ordinaires, refuser le ton technocratique et dramatiser les attentes sociales. Ce registre peut être moral-religieux, social-protestataire, local-notabiliaire, managérial ou numérique. Il peut être porté par des partis gouvernementaux, des oppositions, des candidats territoriaux ou des entrepreneurs de communication. Ainsi, l'enjeu n'est pas d'apposer une étiquette sur un acteur, mais de comprendre comment certaines manières de parler et de faire campagne produisent des effets électoraux.⁵⁶

La question centrale peut dès lors être formulée ainsi: dans quelle mesure le registre populiste transforme-t-il l'action électorale au Maroc sans que cette transformation puisse être réduite ni à une manipulation rhétorique ni à une rupture démocratique ? L'action électorale sera entendue dans un sens large: inscription sur les listes, participation, abstention, vote d'adhésion, vote-sanction, militantisme de campagne, circulation numérique des messages et rapport affectif aux partis. Cette définition élargie est nécessaire, car le peuple invoqué par les discours ne coïncide pas toujours avec le corps électoral effectivement inscrit. En 2021, le Haut-Commissariat au Plan estimait à 25,226 millions la population en âge de voter, tandis que les listes électorales comptaient 17,509 millions d'inscrits, soit un taux d'inscription de 69,4 %.⁷

La démarche adoptée est qualitative, analytique et argumentative. Elle s'appuie sur la discussion de la littérature relative au populisme, sur les données électorales

³ Omar Bendourou, « La nouvelle Constitution marocaine du 29 juillet 2011 », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 91, 2012, p. 520.

⁴ Royaume du Maroc, Constitution du 1er juillet 2011, art. 42 et 47.

⁵ Benjamin Moffitt, *The Global Rise of Populism: Performance, Political Style, and Representation*, Stanford, Stanford University Press, 2016, p. 41.

⁶ Benjamin Moffitt, *The Global Rise of Populism: Performance, Political Style, and Representation*, Stanford, Stanford University Press, 2016, p. 29.

⁷ Haut-Commissariat au Plan, « Quelques caractéristiques des primo-votants aux élections de 2021 », Rabat, 2021, p. 1.

disponibles, sur les rapports d'observation, ainsi que sur les recompositions partisans de la séquence 2011-2016-2021. Ces données ne servent pas à réduire le vote à une arithmétique des sièges ; elles permettent plutôt de situer les conditions dans lesquelles une parole devient crédible, mobilisatrice ou sanctionnable. L'hypothèse défendue est que le registre populiste agit au Maroc comme un opérateur de traduction: il convertit des frustrations sociales, des perceptions d'injustice et des attentes de proximité en comportements électoraux différenciés. Cependant, cette conversion dépend toujours des institutions, des règles du scrutin, des organisations partisans, des ressources territoriales et des technologies de campagne.⁸

La démonstration suivra un plan binaire. Dans un premier temps, il faudra analyser la construction du registre populiste dans le champ politique marocain, en montrant comment il fabrique un peuple électoral tout en dépendant des médiations qu'il critique. Dans un second temps, il conviendra d'examiner ses effets sur l'action électorale: adhésion, vote-sanction, repolitisation des griefs sociaux et désaffiliation. Ce parcours permettra de soutenir une thèse nuancée: au Maroc, le populisme électoral n'est ni un accident extérieur à la représentation ni une force autonome capable de déterminer seule les résultats. Il est plutôt un symptôme actif des fragilités de la médiation politique.

I. La construction du registre populiste dans le champ politique marocain: proximité revendiquée et médiations contraintes

Ce premier mouvement examine les conditions de formation du registre populiste. Il ne s'agit pas de dire quels acteurs seraient, par essence, populistes, mais de comprendre pourquoi certains discours deviennent recevables lorsqu'ils promettent de rétablir un lien plus direct avec des citoyens qui doutent des partis. Au Maroc, cette promesse se construit dans une tension constitutive: elle critique les médiations partisans et administratives, tout en dépendant d'elles pour se convertir en voix, en sièges, en coalitions et en capacité d'action. L'analyse partira donc de la fabrication discursive du peuple électoral, avant d'étudier les médiations institutionnelles et numériques qui conditionnent la réception de cette parole.

⁸ Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p. 19.

A. La fabrication discursive d'un peuple électoral

La première opération du registre populiste consiste à faire exister un peuple. Celui-ci n'est pas la simple addition des citoyens inscrits sur les listes électorales. Il est une figure politique, un sujet moral, une promesse de reconnaissance. Dans l'espace marocain, cette construction rassemble des expériences hétérogènes: précarité, cherté de la vie, sentiment d'injustice territoriale, lassitude devant les promesses non tenues, défiance envers les professionnels de la politique. Cette unité reste pourtant fragile, car elle simplifie une diversité sociale que le scrutin recompose aussitôt en territoires, générations, réseaux et loyautés locales.

1. Le peuple comme promesse de reconnaissance et coalition électorale incertaine

Le peuple populiste n'existe jamais à l'état brut. Il est nommé, stylisé et rendu sensible par le discours. Au Maroc, cette nomination prend souvent la forme d'une proximité sociale: parler le langage des citoyens ordinaires, se présenter comme homme ou femme de terrain, rappeler les prix, l'emploi, les démarches administratives, l'école, la santé, les transports ou la difficulté de joindre la fin du mois. Le discours ne promet pas seulement de gouverner autrement ; il promet d'abord de regarder autrement. L'électeur n'est plus seulement sollicité comme détenteur d'une voix. Il est reconnu comme quelqu'un dont l'expérience quotidienne mérite d'être prise au sérieux.⁹

Cette promesse possède une puissance symbolique dans un contexte de confiance fragile. Lorsque les institutions représentatives paraissent lointaines, la parole populiste agit comme une réparation. Elle donne au citoyen le sentiment que sa situation personnelle rejoint une condition collective. Le jeune diplômé sans emploi stable, la famille urbaine confrontée à l'inflation, le petit entrepreneur épuisé par les charges, l'habitant d'une commune éloignée des services publics ou l'électeur rural dépendant d'intermédiaires locaux peuvent se reconnaître, au moins partiellement, dans un même récit de distance et d'abandon. Les données récentes d'opinion confirment d'ailleurs que la confiance dans les acteurs politiques demeure socialement différenciée.¹⁰

⁹ Ernesto Laclau, *On Populist Reason*, Londres, Verso, 2005, p. 83.

¹⁰ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 10.

Toutefois, cette plasticité est aussi une faiblesse. Le peuple invoqué dans le discours ne correspond pas mécaniquement au peuple électoral qui se déplace vers l'urne. Les jeunes urbains, souvent placés au centre des imaginaires de changement, ne pèsent pas nécessairement de la même manière que les électeurs plus âgés ou mieux intégrés dans les réseaux locaux de mobilisation. Le HCP souligne ainsi que le taux d'inscription progresse avec l'âge, passant de 33,6 % chez les 18-24 ans à 94,4 % chez les 60 ans et plus.¹¹

Ainsi, le registre populiste crée une fiction politique utile. Il unifie ce qui est socialement dispersé et rend dicible une expérience commune de non-reconnaissance. Mais cette fiction doit ensuite traverser la matérialité du scrutin: listes électorales, circonscriptions, candidats, réputation locale, disponibilité militante et confiance dans l'efficacité du vote. Un discours peut circuler largement dans les cafés, les quartiers, les réunions familiales ou les réseaux sociaux sans produire automatiquement un vote. Entre l'indignation et le bulletin glissé dans l'urne, il faut être inscrit, croire que le vote peut compter, identifier un acteur crédible et accepter de se déplacer. Le populisme peut faciliter ce passage ; il ne peut pas le garantir.

2. La dénonciation des élites comme conflictualité encadrée

La seconde opération consiste à désigner des responsables. Le peuple n'est pleinement construit comme sujet politique qu'à partir du moment où une distance est attribuée à des élites, à des médiations ou à des réseaux accusés d'avoir confisqué la parole publique. Dans beaucoup de contextes, cette dénonciation prend la forme d'un antagonisme global entre le peuple et le système. Au Maroc, elle se recompose. La critique vise plus volontiers les partis concurrents, les technocrates, les élus inefficaces, les notables opportunistes, les intermédiaires administratifs ou les réseaux de rente. Elle peut être vive, parfois rude, mais elle reste généralement contenue dans les limites d'une conflictualité compatible avec la centralité monarchique.¹²

¹¹ Haut-Commissariat au Plan, « Quelques caractéristiques des primo-votants aux élections de 2021 », op. cit., p. 1.

¹² Mohamed Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 56.

Cette conflictualité encadrée donne au registre populiste marocain une tonalité particulière. Elle dramatise l'élection sans transformer chaque scrutin en moment révolutionnaire. Elle permet de dénoncer ceux qui auraient oublié le peuple tout en maintenant un horizon d'ordre, de stabilité et de loyauté institutionnelle. La critique ne dit pas nécessairement: le peuple contre tout le système. Elle dit plus souvent: le peuple contre les mauvais intermédiaires, contre ceux qui déforment sa voix, retardent la réforme ou confisquent les bénéfices de l'action publique. Cette nuance est décisive, car elle distingue la radicalité verbale de la radicalité institutionnelle.¹³

La portée électorale de cette dénonciation dépend alors de sa vraisemblance. Elle mobilise tant que celui qui parle semble extérieur aux pratiques qu'il critique. Elle s'affaiblit, en revanche, dès que l'acteur est perçu comme intégré aux compromis, aux lenteurs ou aux privilèges qu'il dénonçait. Le registre populiste exige donc une cohérence morale plus forte que d'autres formes de communication politique. Celui qui promet d'être différent ne peut pas seulement produire des résultats ; il doit aussi conserver une posture, un style, une simplicité et une manière de rendre des comptes.¹⁴

Cette exigence explique pourquoi les formes marocaines du populisme sont souvent des populismes de médiation paradoxale. Elles critiquent les intermédiaires, mais elles ont besoin de relais territoriaux ; elles dénoncent les appareils, mais elles passent par des investitures ; elles valorisent la sincérité populaire, mais elles doivent composer avec les règles, les alliances et les contraintes du champ partisan. Les partis ne sont donc pas seulement les cibles du discours populiste: ils sont aussi les instruments par lesquels ce discours peut devenir électoralement opératoire.¹⁵

Les développements précédents ont montré que le registre populiste construit simultanément un peuple moralement unifié et des élites politiquement responsables. Toutefois, cette première analyse resterait incomplète si elle

¹³ Kurt Weyland, « Clarifying a Contested Concept: Populism in the Study of Latin American Politics », *Comparative Politics*, vol. 34, n° 1, 2001, p. 12.

¹⁴ Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, 2002, p. 89.

¹⁵ Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020)*, op. cit., p.183.

demeurait au niveau du langage. Pour devenir efficace, la parole populiste doit circuler dans des institutions, des médias et des territoires. C'est pourquoi il convient désormais d'examiner les médiations qui lui donnent prise tout en limitant sa portée.

B. Les médiations institutionnelles et numériques du registre populiste

Le registre populiste aime se présenter comme une parole immédiate, presque sans intermédiaire. Pourtant, au Maroc comme ailleurs, il ne circule jamais seul. Il dépend d'un cadre institutionnel, de règles électorales, de dispositifs médiatiques, de ressources financières et d'ancrages territoriaux. Sa force tient à sa capacité de faire croire à la proximité ; sa limite tient au fait que cette proximité doit être organisée. Deux médiations sont ici décisives: d'abord le cadre institutionnel et électoral, ensuite la scène numérique.

1. Le cadre institutionnel: une critique du système sans rupture ouverte

Le cadre institutionnel marocain limite la possibilité d'un populisme de rupture ouverte. Les partis concourent aux élections, mais ils gouvernent rarement seuls. Les coalitions sont la règle, les compromis sont nécessaires, et les marges de décision des acteurs partisans demeurent structurées par une architecture politique où la monarchie joue un rôle central. L'acteur qui mobilise un langage populiste doit donc composer avec un paradoxe permanent: il critique les médiations, mais il recherche des investitures, des alliances, des sièges et parfois des ressources gouvernementales.¹⁶

La réforme électorale de 2021 illustre clairement cette contrainte. Le quotient électoral a été calculé sur la base du nombre d'électeurs inscrits et non plus seulement sur celle des suffrages valables. Cette méthode a favorisé une distribution plus fragmentée des sièges et rendu plus difficile l'obtention de plusieurs sièges par un même parti dans certaines circonscriptions. Une telle règle ne relève pas directement du populisme ; pourtant, elle influence fortement sa traduction électorale. Un parti peut disposer d'une forte visibilité nationale, d'un leader

¹⁶ John Waterbury, *The Commander of the Faithful. The Moroccan Political Elite: A Study in Segmented Politics*, New York, Columbia University Press, 1970, p. 28.

populaire ou d'un discours de proximité sans que cette puissance symbolique se convertisse mécaniquement en majorité parlementaire.¹⁷

Le terrain demeure donc décisif. Là où le discours national fabrique un peuple unifié, l'élection renvoie à des circonscriptions, des notabilités, des réseaux associatifs, des solidarités familiales, des réputations locales et des capacités matérielles de campagne. Le populisme donne une intensité symbolique au travail électoral, mais il ne le remplace pas. Sur le terrain, un slogan ne vote pas: ce sont des électeurs inscrits, localisés, sollicités et convaincus qui votent. C'est pourquoi le vote marocain ne peut être compris ni comme pure adhésion idéologique ni comme simple effet d'image.¹⁸

À cela s'ajoute une temporalité propre à l'exercice du pouvoir. La parole populiste fonctionne particulièrement bien au moment de la campagne, lorsqu'elle simplifie les oppositions et donne à l'élection une clarté morale. Mais lorsqu'un parti gouverne, cette clarté se brouille. Il faut négocier, arbitrer, différer, expliquer et parfois renoncer. Le discours qui dénonçait les blocages doit alors composer avec eux. L'acteur qui promettait une parole directe devient à son tour médiateur institutionnel. C'est dans cette transformation que se loge une part importante de la vulnérabilité électorale des formations ayant mobilisé un registre populiste.¹⁹

2. La scène numérique: visibilité, proximité scénarisée et inégalités de ressources

À côté des institutions, la scène numérique constitue désormais une médiation centrale. Les réseaux sociaux favorisent les messages courts, l'émotion, la polémique, le témoignage et la mise en scène de l'authenticité. Ils permettent à un leader, à un candidat ou à un militant de s'adresser directement aux publics sans passer entièrement par les canaux partisans classiques. Le populisme y trouve un espace favorable, car il repose précisément sur la relation directe, la dramatisation du conflit et la croyance en une sincérité incarnée.²⁰

¹⁷ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, 8 septembre 2021, Doc. 15400, 2021, par. 20.

¹⁸ Mounia Bennani-Chraïbi, Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020), op. cit., p. 232.

¹⁹ Michael J. Willis, Politics and Power in the Maghreb: Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring, Londres, Hurst, 2012, p. 180.

²⁰ Benjamin Moffitt, The Global Rise of Populism, op. cit., p. 72.

La campagne de 2021 a rendu cette transformation particulièrement visible. Les restrictions sanitaires ont limité les grands rassemblements et déplacé une part importante de la compétition vers les plateformes numériques. Les observateurs ont relevé l'usage massif des publicités politiques en ligne et la professionnalisation de certaines campagnes, notamment celle du Rassemblement national des indépendants. Le même rapport indique que le RNI aurait dépensé environ 200 000 dollars en publicités sur les réseaux sociaux, principalement Facebook, soit beaucoup plus que plusieurs concurrents.²¹²²

Pourtant, le numérique ne démocratise pas mécaniquement la compétition. Il amplifie les affects, mais il favorise aussi les acteurs capables de financer la visibilité, de produire des images efficaces et de répéter leurs messages. La proximité peut alors être à la fois vécue et fabriquée. Un candidat apparaît au marché, dans une ruelle, chez des habitants, devant une école ou au contact d'un problème concret. Ces images peuvent rendre la politique plus accessible ; elles peuvent aussi transformer la proximité en spectacle. Le citoyen a l'impression de voir le terrain, mais il voit également une scène composée, montée et diffusée selon les codes de l'attention numérique.²³

Cette évolution renforce la personnalisation de la confiance. L'électeur suit un visage, une voix, une manière de parler, une controverse ou une promesse plus qu'un programme complet. Ce déplacement sert le registre populiste, mais il le rend aussi plus fragile. Lorsque l'image du leader se banalise, lorsque la parole paraît trop calculée ou lorsque les promesses ne trouvent pas de traduction visible, l'adhésion peut se défaire rapidement. Le numérique accélère donc la mobilisation, mais il accélère aussi la déception.²⁴

Conclusion de la partie I. Le premier mouvement de l'analyse a montré que le registre populiste marocain ne peut être compris comme une importation mécanique de modèles étrangers. Il reprend bien des traits classiques du populisme contemporain: invocation du peuple, dénonciation des élites, langage de proximité

²¹ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 54.

²² Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 51-55.

²³ Benjamin Moffitt, *The Global Rise of Populism*, op. cit., p. 51.

²⁴ Benjamin Moffitt, *The Global Rise of Populism*, op. cit., p. 63.

et personnalisation du lien politique. Cependant, ces traits sont reconfigurés par la centralité monarchique, la fragmentation partisane, les règles du scrutin, les réseaux locaux et la montée du numérique. Le populisme marocain apparaît ainsi comme une parole paradoxale: il conteste les médiations, mais ne peut devenir efficace qu'à travers elles. Cette conclusion conduit naturellement à la seconde étape: comprendre ce que ce registre produit dans les pratiques électorales elles-mêmes.

II. Les effets du registre populiste sur l'action électorale: adhésion, sanction et désaffiliation

Le second mouvement étudie les effets du registre populiste sur l'action électorale. L'enjeu n'est pas seulement de savoir si un parti gagne ou perd des sièges. Il s'agit plutôt de comprendre comment ce registre modifie les raisons de voter, de s'abstenir, de sanctionner ou de participer à une campagne. Le populisme donne au vote une intensité morale particulière: l'électeur ne juge pas seulement une offre programmatique ; il évalue aussi une fidélité, une sincérité et une capacité à demeurer proche après la campagne. Cette dynamique sera étudiée à partir de deux angles: d'abord le passage du vote d'adhésion au vote-sanction, ensuite les ambivalences démocratiques de la repolitisation par les affects.

A. Du vote d'adhésion au vote-sanction: la moralisation du suffrage

Le registre populiste peut produire de l'adhésion parce qu'il donne aux électeurs le sentiment d'être reconnus. Cependant, la même rhétorique peut se retourner contre ceux qui l'utilisent lorsqu'ils gouvernent et que la promesse de proximité devient difficile à maintenir. Ce passage suit donc un mouvement en deux temps: elle analyse d'abord la proximité comme capital électoral, puis montre comment l'usure gouvernementale peut transformer ce capital en vulnérabilité.

1. La proximité comme capital électoral et promesse de fidélité

Le vote d'adhésion ne naît pas uniquement d'un programme. Il repose aussi sur une relation affective et morale. Un électeur peut soutenir un parti parce qu'il le juge plus sincère, moins compromis, plus attentif aux difficultés ordinaires ou plus capable de parler sans distance. Cette dimension a compté dans l'ascension du Parti de la justice et du développement après 2011. Le PJD a longtemps bénéficié d'une image de probité, d'un réseau militant discipliné, d'un langage religieux modéré et d'une capacité à conjuguer présence de terrain et participation institutionnelle. Sa

force ne tenait pas à une radicalité de rupture, mais à sa capacité de se différencier tout en restant dans le jeu.²⁵²⁶

La proximité constitue donc un capital électoral. Elle compense partiellement la faible confiance envers les partis et donne au vote une signification personnelle. Le candidat ou le leader apparaît comme celui qui comprend la cherté de la vie, l'emploi précaire, l'injustice locale, les lourdeurs administratives ou la fatigue des promesses non tenues. Ainsi, la campagne devient une scène de reconnaissance. Elle ne dit pas seulement: votez pour nous. Elle suggère: nous savons ce que vous vivez et nous ne vous parlerons pas d'en haut. Cette phrase implicite compte souvent autant que le détail programmatique, car elle touche au besoin de considération politique.²⁷

Cependant, ce capital est exigeant. Plus la promesse de proximité est forte, plus l'attente de cohérence augmente. Le parti qui se présente comme moralement différent est plus exposé que les autres à l'accusation de ressembler finalement à ceux qu'il dénonçait. Le registre populiste crée donc un contrat implicite: rester proche, rester lisible, rester fidèle. Or le temps électoral n'est pas le temps gouvernemental. Pendant la campagne, la parole peut être nette, chaleureuse, presque familière. Une fois au gouvernement, elle se heurte aux arbitrages budgétaires, aux rapports de force, aux contraintes de coalition et aux délais administratifs.²⁸

Dans le contexte marocain, cette déception peut prendre plusieurs formes. Certains électeurs changent de vote ; d'autres s'abstiennent ; d'autres maintiennent une loyauté locale tout en retirant leur confiance nationale. L'action électorale est donc composée de gestes multiples. Elle combine mémoire partisane, calcul territorial, attentes sociales, perception du leadership et confiance dans la capacité

²⁵ Yasmina Abouzzohour, « The Party of Justice and Development's Pragmatic Politics », Baker Institute for Public Policy, 2018, p. 5.

²⁶ Janine A. Clark, « The Party of Justice and Development and municipal elections in Morocco », POMEPS Studies, n° 27, 2017, p. 8.

²⁷ Nadia Urbinati, *Me the People: How Populism Transforms Democracy*, Cambridge, Harvard University Press, 2019, p. 4.

²⁸ Yves Mény et Yves Surel, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard, 2000, p. 184.

effective d'agir. Le registre populiste intensifie ces arbitrages, car il transforme la représentation en relation presque personnelle.²⁹

2. L'usure gouvernementale et le retournement de la promesse populaire

Le vote-sanction apparaît lorsque la parole de proximité ne paraît plus crédible. L'électeur ne reproche pas seulement des résultats insuffisants. Il reproche l'écart entre une identité revendiquée et des pratiques perçues comme ordinaires. La séquence électorale 2011-2016-2021 rend ce mécanisme particulièrement visible. En 2011, le PJD obtient 107 sièges et devient le principal parti parlementaire ; en 2016, il progresse à 125 sièges ; en 2021, après une décennie de participation gouvernementale, il chute à 13 sièges, tandis que le RNI obtient 102 sièges, le PAM 87 et l'Istiqlal 81.³⁰³¹³²

Une telle chute ne saurait être expliquée par une cause unique. Elle renvoie à l'usure du pouvoir, aux tensions internes, à la recomposition de l'offre partisane, au changement des règles électorales, à la concurrence d'acteurs mieux dotés localement et à la difficulté de maintenir un discours protestataire lorsqu'on devient soi-même acteur gouvernemental. Le registre populiste produit ici un effet boomerang. Celui qui parle au nom du peuple doit prouver qu'il n'a pas rejoint ceux qu'il dénonçait. Lorsque cette preuve ne convainc plus, le peuple invoqué se transforme en juge.³³

Cette sanction ne signifie pas que les électeurs marocains rejettent toute demande de proximité. Elle indique plutôt qu'ils peuvent sanctionner une incarnation devenue moins crédible. D'autres acteurs peuvent alors reprendre cette attente dans un registre différent: plus managérial, plus local, plus professionnel,

²⁹ Janine A. Clark, « The Party of Justice and Development and municipal elections in Morocco », art. cité, p. 10-11.

³⁰ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 79-82.

³¹ Inter-Parliamentary Union, Morocco, House of Representatives, October 2016 Election, IPU Parline, rubrique « Results ».

³² Inter-Parliamentary Union, IPU Parline, Morocco, House of Representatives, Elections in 2011, lignes de résultats 2011.

³³ Inter-Parliamentary Union, Morocco, House of Representatives, September 2021 Election, IPU Parline, rubrique « Parties or coalitions winning seats ».

parfois moins moral mais davantage centré sur l'efficacité. L'alternance électorale ne remplace donc pas nécessairement un imaginaire populiste par un imaginaire technocratique ; elle peut recomposer les deux, en associant écoute, compétence, proximité territoriale et promesse de résultats.³⁴

Il faut enfin souligner que la sanction électorale n'est pas seulement négative. Elle est aussi une manière de rappeler les représentants à l'ordre. Dans un système où les partis ne détiennent pas seuls le centre de décision, le vote peut néanmoins servir à distribuer les coûts de l'usure, à punir une promesse jugée trahie ou à déplacer la confiance vers un autre médiateur. En ce sens, le registre populiste renforce la dimension morale du suffrage. Il rend plus visible une question simple, mais redoutable: qui est resté fidèle à la parole donnée ?³⁵

Les développements précédents ont permis de montrer que le registre populiste peut mobiliser puis exposer. Il crée une relation électorale fortement personnalisée et moralement exigeante. Toutefois, l'analyse du vote d'adhésion et du vote-sanction ne suffit pas. Il faut également considérer ses effets sur la qualité du débat démocratique: repolitise-t-il des citoyens éloignés des partis ou contribue-t-il à affaiblir les médiations programmatiques ?

B. Ambivalences démocratiques: repolitisation affective et fragilisation programmatique

Le populisme ne doit être ni condamné mécaniquement ni célébré naïvement. Il peut donner une voix à des préoccupations que le langage technocratique ignore ou neutralise. Mais il peut aussi simplifier le débat en réduisant la politique à l'opposition entre les sincères et les corrompus, les proches et les éloignés, les défenseurs du peuple et ses supposés adversaires. Ce passage analyse cette double dynamique.

1. Dire les griefs sociaux: la fonction repolitisante du registre populiste

Le registre populiste remplit d'abord une fonction de mise en mots. Il donne une forme politique à des expériences souvent vécues séparément: coût de la vie,

³⁴ Myriam Catusse, *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2008, p. 252.

³⁵ Pierre Rosanvallon, *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Paris, Seuil, 2020, p. 39.

sentiment d'injustice, perception de corruption, mépris territorial, fatigue devant des promesses répétées et peu suivies d'effets, défiance envers les partis. Les données récentes d'opinion confirment que ces perceptions ne sont pas périphériques. Elles traversent les rapports au gouvernement, à l'économie et aux institutions publiques. En 2024, seule une minorité importante évalue positivement la situation économique, tandis que la satisfaction à l'égard de l'action gouvernementale en matière d'emploi, d'inflation ou de réduction des inégalités demeure faible.³⁶³⁷

Dans cette perspective, le populisme n'est pas seulement un problème de communication. Il est aussi le symptôme d'une distance représentative. Il intervient lorsque des citoyens estiment que les programmes ne traduisent plus leurs urgences, ou que les partis parlent une langue trop éloignée de leur quotidien. En nommant les difficultés, il réintroduit du conflit dans un espace public parfois dominé par des formulations administratives: réforme, stratégie, gouvernance, indicateurs, plans sectoriels. À côté de ces mots nécessaires mais froids, le registre populiste pose des questions plus directes: qui écoute ? qui profite ? qui décide ? qui rend des comptes ?³⁸

Cette repolitisation par les affects peut avoir une portée démocratique. Elle rappelle que la représentation n'est pas seulement une procédure juridique, mais une relation vécue. Les électeurs n'attendent pas uniquement des plans techniques ; ils attendent d'être considérés. Il ne s'agit pas de mépriser les politiques publiques, ni de substituer l'émotion à la compétence. Il s'agit plutôt de comprendre qu'aucune compétence ne devient politiquement légitime si elle ne parvient pas à être traduite dans une relation de confiance.³⁹

Cette fonction critique apparaît également dans les formes de retrait. L'abstention ne relève pas toujours de l'indifférence. Elle peut signifier: aucun acteur ne mérite ma confiance, aucune offre ne traduit mon expérience, aucun vote ne semble capable de modifier ma situation. Les observateurs des élections de 2021 ont d'ailleurs souligné que la participation officielle, supérieure à 50 %, devait être rapportée aux seuls électeurs inscrits et non à l'ensemble des citoyens en âge de

³⁶ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 2.

³⁷ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 14.

³⁸ Pierre Rosanvallon, *Le siècle du populisme*, op. cit., p. 73.

³⁹ Pierre Rosanvallon, *Le siècle du populisme*, op. cit., p. 257.

voter. Le chiffre de participation ne suffit donc pas à mesurer l'adhésion politique réelle.⁴⁰

2. Le risque d'un peuple sans programme: personnalisation et désaffiliation

L'ambivalence apparaît lorsque la repolitisation par les affects remplace la construction programmatique. Le risque est celui d'un peuple sans programme: un peuple invoqué avec intensité, mais rarement associé à des arbitrages précis sur la fiscalité, l'emploi, l'éducation, la santé, les inégalités territoriales, la protection sociale ou la responsabilité des élus. La dénonciation morale peut occuper tout l'espace au détriment de la discussion sur les moyens. Or la politique ne consiste pas seulement à dire qui a trahi ; elle consiste aussi à préciser comment agir, avec quelles ressources, dans quels délais et selon quelles priorités.⁴¹

La personnalisation de la confiance accentue ce risque. Lorsque le leader devient le principal support du lien électoral, le parti peut perdre une partie de sa fonction d'élaboration collective. Il devient alors une machine de relais, plus qu'un espace de formation, de sélection, de délibération et de responsabilité. Pourtant, l'action électorale démocratique suppose des organisations capables de durer au-delà des personnes. Un leader peut incarner une demande ; il ne peut pas, à lui seul, instituer durablement la représentation.⁴²

Ce risque est renforcé par les campagnes numériques. Les plateformes valorisent les images fortes, les formules brèves, les indignations rapides et les controverses personnalisées. Elles rendent les messages plus accessibles, mais elles favorisent aussi une temporalité courte, parfois incompatible avec la complexité des politiques publiques. Une vidéo peut dénoncer l'abandon d'un territoire ; elle ne dit pas toujours comment redistribuer les ressources, coordonner les administrations

⁴⁰ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 75-76.

⁴¹ Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser, *Populism: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 5-6.

⁴² Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020)*, op. cit., p. 252.

ou évaluer les résultats. Le registre populiste gagne alors en intensité émotionnelle ce qu'il peut perdre en profondeur programmatique.⁴³

À long terme, cette faiblesse peut nourrir la désaffiliation. Si tous les partis sont décrits comme identiques, si toute médiation est assimilée à une trahison, si tout compromis devient suspect, le citoyen peut conclure que le vote ne modifie rien. Le populisme protestataire risque alors de produire l'effet inverse de celui qu'il annonce: au lieu de ramener durablement le peuple vers les urnes, il peut renforcer l'idée que la politique institutionnelle est confisquée. La question démocratique n'est donc pas de supprimer toute conflictualité populiste, car elle exprime parfois des demandes légitimes de reconnaissance. Elle est de convertir cette conflictualité en médiations plus robustes: partis plus lisibles, débats programmatiques plus substantiels, campagnes plus transparentes et mécanismes plus effectifs de reddition des comptes.⁴⁴⁴⁵

Conclusion de la partie II. Le second mouvement de l'analyse a montré que le registre populiste transforme l'action électorale en intensifiant la dimension morale du vote. Il peut susciter l'adhésion lorsque l'acteur politique paraît proche, sincère et distinct des élites contestées. Il peut favoriser le vote-sanction lorsque cette différence cesse d'être crédible. L'expérience du PJD illustre cette dynamique: la parole de probité et de proximité a contribué à construire une légitimité électorale, mais elle est devenue source de vulnérabilité lorsque le parti a été associé aux contraintes, aux compromis et aux impopularités de la gestion gouvernementale. En même temps, le populisme ne produit pas un effet démocratique univoque. Il restitue une visibilité à des griefs que les langages technocratiques tendent parfois à neutraliser ; mais lorsqu'il substitue la dénonciation à la délibération, le leader à l'organisation et l'émotion à l'arbitrage, il peut nourrir la désaffiliation qu'il prétend combattre.

⁴³ Pippa Norris et Ronald Inglehart, *Cultural Backlash: Trump, Brexit, and Authoritarian Populism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 7.

⁴⁴ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 22.

⁴⁵ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 16-17.

Conclusion générale

L'analyse du registre populiste et de son impact sur l'action électorale au Maroc conduit à une conclusion nuancée. Le populisme n'est pas seulement un excès de langage ; il est une manière de mettre en forme une crise de la représentation. Il nomme un peuple, attribue des responsabilités, moralise la compétition et promet de restaurer une proximité perdue. Dans le contexte marocain, cette grammaire prend rarement la forme d'un antisystème radical. Elle se déploie plutôt dans un pluralisme encadré, marqué par la centralité monarchique, la fragmentation partisane, les réseaux locaux et la montée des campagnes numériques.¹

La thèse défendue peut être résumée ainsi: le registre populiste transforme l'action électorale marocaine en convertissant des frustrations sociales en attentes de proximité et en dispositions à sanctionner, mais il ne détermine jamais seul les résultats du scrutin. Son efficacité dépend des règles électorales, de l'inscription sur les listes, de la crédibilité des leaders, de la puissance organisationnelle des partis, de l'ancrage territorial et de la maîtrise des technologies de campagne. Le cas du PJD montre que le populisme peut accompagner l'ascension d'un acteur, puis devenir une source de vulnérabilité lorsque cet acteur est associé aux contraintes de la gestion gouvernementale.²

L'apport du cas marocain est double. D'un côté, il confirme que le populisme prospère lorsque les partis représentatifs ne parviennent plus à incarner une parole crédible sur les injustices sociales. De l'autre, il montre que cette parole est institutionnellement filtrée. Le peuple invoqué doit devenir électorat inscrit ; l'indignation doit devenir vote ; la visibilité numérique doit devenir organisation ; la sanction doit devenir représentation. Entre ces étapes, beaucoup de choses peuvent se perdre: l'émotion peut rester sans débouché, la critique peut se transformer en abstention, la proximité peut être jugée artificielle, et la promesse peut se retourner contre celui qui l'a portée.

La question démocratique reste donc ouverte. Le registre populiste peut rappeler aux partis que la représentation n'est pas seulement une procédure, mais

¹ Cas Mudde, « The Populist Zeitgeist », art. cité, p. 504.

² Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 79-82.

une relation vécue d'écoute, de responsabilité et de reconnaissance. Il peut aussi réduire la politique à une dramaturgie morale, appauvrir les programmes et personnaliser excessivement la confiance. L'enjeu n'est donc pas de faire disparaître toute conflictualité populiste, car celle-ci exprime parfois des colères légitimes. L'enjeu est plutôt de la canaliser vers des médiations plus responsables: partis plus lisibles, débats programmatiques plus substantiels, campagnes plus transparentes et mécanismes de reddition des comptes plus effectifs.³

En ce sens, le registre populiste doit être traité comme un symptôme autant que comme un outil. Il signale les distances que les institutions ont laissées s'installer ; il donne une voix à des attentes longtemps dispersées ; mais il expose aussi le débat public au risque d'une simplification excessive. Une piste de recherche future consisterait à comparer les usages de ce registre selon les partis, les territoires et les générations: populisme moral du PJD, populisme social de certaines gauches protestataires, populisme local des notables, populisme managérial des formations professionnalisées ou populisme numérique des mobilisations extra-partisanes. C'est à cette condition que les affects populaires qui nourrissent le populisme pourront devenir une ressource démocratique plutôt qu'un facteur supplémentaire de désaffiliation.⁴

³ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, op. cit., par. 84-86.

⁴ Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024, p. 18.

Bibliographie sélective

1. Abouzzohour, Yasmina, « The Party of Justice and Development's Pragmatic Politics », Baker Institute for Public Policy, 2018.
2. Arab Barometer, Arab Barometer VIII. Morocco Report, 2024.
3. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Observation des élections législatives au Maroc, 8 septembre 2021, Doc. 15400, 2021.
4. Bendourou, Omar, « La nouvelle Constitution marocaine du 29 juillet 2011 », Revue française de droit constitutionnel, n° 91, 2012.
5. Bennani-Chraïbi, Mounia, Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.
6. Canovan, Margaret, « Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy », Political Studies, vol. 47, n° 1, 1999.
7. Catusse, Myriam, Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc, Paris, Maisonneuve & Larose, 2008.
8. Clark, Janine A., « The Party of Justice and Development and municipal elections in Morocco », POMEPS Studies, n° 27, 2017.
9. Haut-Commissariat au Plan, « Quelques caractéristiques des primo-votants aux élections de 2021 », Rabat, 2021.
10. Inter-Parliamentary Union, Morocco, House of Representatives, Elections 2011, 2016 and 2021, IPU Parline.
11. Laclau, Ernesto, On Populist Reason, Londres, Verso, 2005.
12. Mény, Yves, et Surel, Yves, Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties, Paris, Fayard, 2000.
13. Moffitt, Benjamin, The Global Rise of Populism: Performance, Political Style, and Representation, Stanford, Stanford University Press, 2016.
14. Mudde, Cas, « The Populist Zeitgeist », Government and Opposition, vol. 39, n° 4, 2004.
15. Mudde, Cas, et Rovira Kaltwasser, Cristóbal, Populism: A Very Short Introduction, Oxford, Oxford University Press, 2017.

16. Norris, Pippa, et Inglehart, Ronald, *Cultural Backlash: Trump, Brexit, and Authoritarian Populism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.
17. Rosanvallon, Pierre, *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Paris, Seuil, 2020.
18. Taguieff, Pierre-André, *L'illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, 2002.
19. Tozy, Mohamed, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
20. Urbinati, Nadia, *Me the People: How Populism Transforms Democracy*, Cambridge, Harvard University Press, 2019.
21. Waterbury, John, *The Commander of the Faithful. The Moroccan Political Elite: A Study in Segmented Politics*, New York, Columbia University Press, 1970.
22. Weyland, Kurt, « Clarifying a Contested Concept: Populism in the Study of Latin American Politics », *Comparative Politics*, vol. 34, n° 1, 2001.
23. Willis, Michael J., *Politics and Power in the Maghreb: Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring*, Londres, Hurst, 2012.